

LA VOIX DE

Kanaky



MARS-AVRIL 2018 • N°6 • 100 FCFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com

ISSN 260663239

Éditorial

FLNKS

**Du Front de Libération
contre l'état colonial
Au Front de collaboration
avec l'état colonial**

1983 : Nainville Les Roches acte la reconnaissance extrême faite par le Peuple Kanak aux non-kanak présents depuis plusieurs générations et identifiés comme n'ayant plus d'autre pays ailleurs et à qui nous offrons le partage de notre Pays...

Suite p.2

2018

CONSTRUISONS NOTRE NATION



Photo Luc TOURNABIE

DANS CE NUMÉRO

POLITIQUE

Éditorial (suite)..... 2

Les listes électorales se préparent 4

SOCIÉTÉ

La rentrée de trop pour Hélène !..... 4

SOCIAL

Délinquance vs Magouilles ... 5

POLITIQUE

RIN..... 6

Parlons milliards !! 7

Courrier des lecteurs 7

La Monnaie 8

ÉCOLOGIE

Hola kanaky ! 9

INTERNATIONAL

Programme du GFLM..... 10

Suite éditorial

LES VICTIMES DE L'HISTOIRE!

Mais Nainville Les Roches c'est aussi: LA RECONNAISSANCE DU FAIT COLONIAL DANS NOTRE PAYS ET LE DROIT INNÉ ET ACTIF DU PEUPLE KANAK POUR SON INDÉPENDANCE!

Ce qui devait induire de facto une considération et une démarche nouvelle de protection du Peuple kanak dans son Pays en particulier sur la question des flux migratoires favorisés depuis la sinistre circulaire du Premier Ministre Pierre MESSMER des années 70. Ce à quoi le nouveau statut Lemoine – du nom de son auteur alors Ministre des Dom-Tom – se refuse malgré de multiples propositions d'amendements du Vieux Député Rock PIDJOT lors des débats parlementaires, entraînant le refus de ce statut scélérat et la réaction d'autoprotection du mouvement indépendantiste.

1984 voit la création au restaurant l'Océanic à Nouméa le 24 Septembre du FLNKS – Front de Libération National Kanak et Socialiste – composé de groupes de pression: partis politiques, syndicat, groupe de femmes en lutte, comité de revendication de terres de la côte ouest, regroupés dans des comités de lutte dans chaque commune avec à la direction collégiale un bureau politique et un gouvernement mis en place le 1^{er} décembre à la Conception, le jour de la levée du Drapeau du Pays Kanak. D'un cartel de partis composant le Front Indépendantiste, le nouveau front de lutte élargi à d'autres composantes autour d'une charte se dressait pour KANAKY!

La mise en place du FLNKS relevait de la prise de conscience que l'opposition au statut Lemoine allait engendrer une confrontation avec le pouvoir central qui, dans sa logique coloniale, refusait de doter ce nouveau cadre institutionnel de toutes les garanties contre l'immigration continue de citoyens français et européens, menace ô combien réelle et sérieuse contre la survie du Peuple Kanak.

De 1984 à 1989, face aux forces de répression coloniales y compris l'élite de l'armée française, les sacrifices des combattants de la Liberté, des plus hauts responsables aux militants de base confirmeront cet engagement sincère avec malheureusement notre lot d'incompréhensions et de suspicions qui nous feront beaucoup de mal comme dans d'autres situations similaires que l'histoire nous rappelle.

Les premiers accords sont signés après la fameuse poignée de mains des dirigeants politiques opposés Jean-Marie TJIBAOU pour le FLNKS et Jacques LAFLEUR pour le RPCR, accords dits de rééquilibrage principalement au bénéfice du Peuple Kanak victime récurrente de déséquilibres majeurs dans tous les domaines de la société calédonienne, situation héritée depuis la prise de possession. Les mesures d'accompagnement dites mesures de décolonisation qui viendront enrichir l'Accord Matignon auront été soigneusement préparées par une commission ad hoc désignée par la convention de Gossanah

et renégociées et signées Rue Oudinot au Ministère des Dom-Tom en Août 1988.

Dixit Michel ROCARD lui-même, les indépendantistes ont signé les Accords Matignon-Oudinot pour le partage du pouvoir et le rééquilibrage, d'où la nouvelle organisation institutionnelle avec la provincialisation, la nouvelle clé de répartition budgétaire et la formation des cadres en particulier kanak en faveur du rééquilibrage. La prise de la SMSP viendra renforcer cette dynamique dans sa dimension économique et industrielle.

Fruits de la lutte et du sacrifice des militants, ces premiers accords avaient essentiellement pour but d'engager les choses de manière irréversible vers la Terre Promise de KANAKY. Une succession de faits inopinés viendra déranger et neutraliser cette aspiration à la préservation de l'existant et de reconstruction d'une dignité bafouée et humiliée.

Ce seront les décès de nombre de dirigeants éminents du mouvement indépendantiste associés à l'origine des nouvelles orientations, stratégies et décisions. On verra à la pratique que la plupart des remplaçants n'auront jamais ni la détermination, ni le courage, ni la clairvoyance et encore moins l'aura de ces grandes figures du mouvement indépendantiste. La grandeur d'âme du combattant sera remplacée par l'affût de l'opportunité institutionnelle et l'avidité d'honorabilité.

Le poids de la responsabilité trop lourd à porter face au mastodonte Lafleur entraînera une absence de combativité ne serait-ce que pour défendre l'essentiel, et l'absence de vigilance sur l'application juste des accords marquera durablement, jusqu'à nos jours, le recul des positions pourtant gagnées par le sang versé et consacrées dans ces accords.

Plutôt que le référendum au bout des 10 ans, les nouveaux dirigeants indépendantistes non seulement se coucheront devant la proposition de Jacques LAFLEUR d'un nouvel accord mais iront jusqu'à accorder 20 ans de durée avant la tenue d'un référendum. Pendant les premières discussions à Oudinot en 1998, ne comprenant pas la tournure qu'elles prenaient, j'avais manifesté mon désaccord en disant que j'étais présent pour négocier l'indépendance de mon pays. Le silence glacial qui avait suivi notamment au sein du FLNKS ne fut interrompu que par la réclamation de Pierre FROGIER qui s'insurgeait auprès de l'État d'une telle déclaration de ma part. Je compris plus tard que cet incident aura été la raison pour laquelle l'État, en accord avec le FLNKS, ne m'associera pas à la deuxième phase des négociations qui se sont déroulées à Nouméa et soldées par le nouvel accord signé le 5 Mai 1998.

L'urgence pourtant était de mise:

Dès Février 1991 soit 3 ans après les Accords Matignon-Oudinot, la première manifestation pour la protection de l'emploi local était organisée par l'USTKE devant le constat d'une immigration exponentielle. La

loi de Pays prévue dans l'ADN ne sera votée au Congrès et promulguée au JONC qu'en Août 2010 soit 12 ans après sa signature en 1998. Limitée volontairement dans sa portée, cette loi ne remplira jamais son rôle au grand dam des organisations syndicales.

Le rééquilibrage si attendu en faveur des kanak dans les emplois était une inconnue du patronat et un gros mot pour les pro-colonialistes. Mais le comble fut atteint par la condamnation des dirigeants du FLNKS des conflits de l'USTKE pour l'emploi des kanak. Les cadres kanak issus de formations de plus en plus poussées pour servir au mieux leur pays ne trouveront souvent au retour aucun débouchés, les emplois possibles étant déjà occupés par l'immigration nullement dérangée par la passivité des dirigeants indépendantistes.

Ces dirigeants vont briller par leur silence sur cette question cruciale de l'emploi local, de même que sur les dizaines de milliers d'immigrés qui vont s'accaparer ces emplois et les logements, reléguant nombre de familles kanak dans la précarité des squats.

Une aubaine pour les tenants de la Calédonie Française aux commandes des communes du Grand Nouméa concentrant cette immigration, qui vont se livrer à une fraude électorale massive, inscrivant des milliers de personnes dont l'illégalité sera contournée par des artifices administratifs et juridiques. Que feront les dirigeants indépendantistes signataires de l'ADN? En février 2016, ils signeront le fameux politiquement clos sur la question des listes électorales, adoubant ainsi cette manipulation à grande échelle du colonisateur.

Depuis plusieurs années, avec l'aval des signataires indépendantistes, tous les comités des signataires ne serviront qu'à rogner sur les dispositions à priori favorables aux indépendantistes pour finir sur l'ouverture de l'inscription automatique aux natifs et l'abandon de l'inscription automatique de tous les kanak, détenteurs par définition en tant que colonisés, du droit à l'autodétermination.

Pourquoi s'embêter avec ce genre de dossier qui pourrait fâcher les amis non indépendantistes et l'état colonial, muselons le Droit sacré du colonisé, d'ailleurs la gêne à deux reprises de la paralysie du gouvernement aura été réglée grâce aux votes des indépendantistes.

Le décalage entre ces «grands» de la politique et la jeunesse du Pays Kanak réel, les actions de révolte même maladroites de cette jeunesse, son emprisonnement massif au Camp-Est sans compter le CHS, son taux de suicide immense, ne leur posent aucun problème.

En 1988, en apposant ma signature au bas de l'Accord Oudinot pour soutenir la démarche de Jean-Marie, je croyais agir pour le bien de mon Peuple.

J'ai tellement mal aujourd'hui.

En mémoire

Louis Kotra UREGI

Les listes électorales du pays pour 2018 se préparent

La liste électorale générale (LEG) a été arrêtée le 28 février 2018 dans chaque commune

Qui figure sur cette liste ?

- Tous les électeurs déjà inscrits depuis de nombreuses années.
- Une commission y a ajouté toutes les personnes qui ont déposé une demande durant l'année 2017, pour peu qu'elles soient de nationalité française et qu'elles habitent dans la commune depuis au moins 6 mois.
- La liste est complétée aussi par tous les jeunes qui ont eu leurs 18 ans entre le 1^{er} mars 2017 et le 28 février 2018 s'ils ont fait le recensement militaire en mairie, suivi d'une journée citoyenne à l'âge de 16 ans.

Sans attendre vous pouvez aller vérifier si on ne vous a pas oublié. Si c'est le cas, vous pouvez vous inscrire Cette démarche vous permettra d'être proposé ensuite sur la liste de la consultation en juillet de cette année pour le référendum du 4 novembre.

Tous les jeunes qui auront été inscrits d'office dans une mairie d'une commune où ils n'habitent plus, peuvent demander le transfert dans une autre mairie (avec carte d'identité et justificatif de résidence) Cette demande de transfert est possible aussi pour tout électeur.

La liste électorale spéciale provinciale (LESP), celle qui nous identifie citoyen de la Nouvelle-Calédonie

Qui figure sur cette liste ?

- Tous les électeurs qui ont été placés sur cette liste commencée pour la 1^{ère} fois en 1999,
- Sont ajoutés, par une commission administrative spéciale (CAS), toutes les personnes qui ont demandé un changement de lieu de vote (un transfert),
- Mais encore, toutes les personnes qui ont déposé une demande durant l'année 2017, ainsi que tous les jeunes majeurs qui ont été inscrits sur la LEG cette année, sous réserve, pour chacun, d'un accord donné par un vote à la majorité des 5 membres du CAS, dont 1 électeur indépendantiste.

Dans le cadre des décisions qui doivent être prises, malgré la présence d'un délégué électeur indépendantiste dans ces CAS, des difficultés existent pour obtenir l'inscription des populations kanak sur cette LESP: les populations kanak ne sont bien souvent pas considérées comme pouvant remplir les conditions du scrutin du 8 novembre 1998 (date du vote pour l'acceptation de l'Accord de Nouméa). Aucune enquête sérieuse n'est menée mettant en évidence qu'un parent kanak est bien présent en NC depuis avant 1988, alors que la loi organique de l'Accord de Nouméa permet ces enquêtes Le résultat de ce dispositif fait que de nombreux jeunes kanak ou kanak plus âgés, ne sont pas acceptés sur la LESP par le vote (3 contre 2). Ils sont mis sur un tableau annexe (TA) qui les empêche de voter aux provinciales et qui les rendent NON CITOYENS.

Depuis ce 1^{er} mars 2018 se tiennent ces CAS; Les militants indépendantistes dénoncent cet état de fait encore cette année surtout dans les communes du Grand Sud.

La plaisanterie n'a que trop duré. Nos leaders politiques indépendantistes lors du prochain comité des signataires du 27 mars doivent tout mettre en œuvre pour obtenir l'inscription automatique de tous les Kanak maintenus sur le TA.

La liste électorale spéciale de consultation (LESC) dite aussi liste du référendum

Qui figure sur cette liste ?

- Tous ceux qui ont déjà été inscrits en 2016 et 2017
- Dès le 26 mars les CAS dans chaque commune vont inscrire de nouveaux électeurs: ceux qui ont déposé une demande durant l'année 2017 sous réserve qu'ils remplissent une des 8 conditions prévues par la loi organique de l'AdN.

Les nouveaux électeurs figurant sur la LEG. Ils seront inscrits automatiquement s'ils sont:

- Kanak qui ont ou ont eu le statut civil coutumier,
- Électeurs figurant sur la liste électorale du 8 novembre 1998,
- Natifs en NC mais déjà présents sur la LESP,

NOM	DATE DE NAISSANCE
MAILLARD	01/01/1985
MAILLARD	02/02/1986
MAILLARD	03/03/1987
MAILLARD	04/04/1988
MAILLARD	05/05/1989
MAILLARD	06/06/1990
MAILLARD	07/07/1991
MAILLARD	08/08/1992
MAILLARD	09/09/1993
MAILLARD	10/10/1994
MAILLARD	11/11/1995
MAILLARD	12/12/1996
MAILLARD	13/13/1997
MAILLARD	14/14/1998
MAILLARD	15/15/1999
MAILLARD	16/16/2000
MAILLARD	17/17/2001
MAILLARD	18/18/2002
MAILLARD	19/19/2003
MAILLARD	20/20/2004
MAILLARD	21/21/2005
MAILLARD	22/22/2006
MAILLARD	23/23/2007
MAILLARD	24/24/2008
MAILLARD	25/25/2009
MAILLARD	26/26/2010
MAILLARD	27/27/2011
MAILLARD	28/28/2012
MAILLARD	29/29/2013
MAILLARD	30/30/2014
MAILLARD	31/31/2015
MAILLARD	32/32/2016
MAILLARD	33/33/2017
MAILLARD	34/34/2018
MAILLARD	35/35/2019
MAILLARD	36/36/2020
MAILLARD	37/37/2021
MAILLARD	38/38/2022
MAILLARD	39/39/2023
MAILLARD	40/40/2024
MAILLARD	41/41/2025
MAILLARD	42/42/2026
MAILLARD	43/43/2027
MAILLARD	44/44/2028
MAILLARD	45/45/2029
MAILLARD	46/46/2030

- et enfin les jeunes nés après 1989 présents sur la LESP et qui ont un parent figurant sur la liste électorale du 8 novembre 1998.



MESSAGE IMPORTANT

Dès maintenant et jusqu'au 30 avril 2018, vous pouvez encore vous rendre en mairie et demander à être inscrit sur les 3 listes électorales, en particulier sur la LEG, ce qui vous donnera accès à la LESC. Les CAS lors d'une période complémentaire inscriront donc sur la LESC tous ces nouveaux électeurs sous réserve qu'ils remplissent une des conditions prévues.

La liste définitive pour le référendum sera connue le 31 août 2018. C'est à partir de cette date que les militants engagés dans le RIN conviendront si OUI ou NON on peut considérer que tous les kanak du Pays sont bien mis sur cette liste et que parmi les autres populations n'y figurent pas ceux qui ne rempliraient pas les conditions

LA LISTE POUR LE REFERENDUM SERA-T-ELLE SINCÈRE ?

De nombreux problèmes se posent encore pour que soit garantie la sincérité de cette liste pour le référendum. Citons en particulier la décision prise par nos politiques au dernier comité des signataires d'accepter que soit examiné le cas dans les CAS de tous les natifs de NC avec seulement 3 ans de présence en Nouvelle Calédonie évalués par une inscription dans les régimes sociaux, CAFAT, AMG ces 3 dernières années. Pour toutes ces personnes, hormis les kanak de statut coutumier, l'Accord de Nouméa avait prévu qu'elles aient bien le centre de leurs intérêts matériels et moraux en Nouvelle-Calédonie (CIMM). Le simple fait d'avoir 3 ans de présence leur accorde maintenant une présomption simple de leurs CIMM. Des divergences d'interprétation de la loi organique modifiée existent entre les leaders politiques indépendantistes et non indépendantistes. Mais vers quoi cela va-t-il déboucher ??? Une Réponse devrait nous être donnée lors du prochain comité des signataires du 27 mars 2018

TENONS NOUS INFORMÉS !!!

La rentrée de trop pour Hélène !

Quoi de neuf sur les bancs de l'école ? A-t-on enfin résolu la question des rythmes scolaires ? Tous les enfants mangent-ils à midi ? La scolarité est-elle vraiment gratuite ? Les programmes ont-ils été renouvelés pour prendre en compte la culture du pays ? Y a-t-il enfin un rééquilibrage dans le corps enseignant et dans les personnels de direction ? Hélas, rien n'a changé ! Dans ces conditions, difficile de croire qu'on est en plein dans le projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie !

Le « bla-bla » du gouvernement

La Nouvelle-Calédonie se dote ainsi d'une véritable politique éducative qui détermine les grandes orientations d'une École adaptée aux réalités du pays, basée sur le respect mutuel, la solidarité et la tolérance, creuset du destin commun. Fidèle aux principes essentiels que sont l'équité, l'égalité, la laïcité et la liberté de l'enseignement, la Nouvelle-Calédonie aspire à donner à tous les mêmes chances de réussite et d'insertion, à gommer les inégalités sociales, à former des citoyens engagés dans la construction de leur pays, aptes à s'insérer dans le monde. (extrait de la brochure « l'école calédonienne en marche »).

Quelle est la réalité, au-delà des jolis mots des brochures brillantes et plastifiées ?

Des enfants se lèvent encore en Calédonie à 4h30 du matin pour se mettre au bord de la route vers 5h15 du matin, qu'il pleuve ou qu'il vente, afin de prendre le Transco ! Tant que l'on n'aura pas résolu ce problème vécu quotidiennement par des milliers d'enfants, il ne faudra plus parler de « respect ou de solidarité » !

Des milliers d'enfants ne mangent pas à leur faim, ou ne mangent pas du tout à midi : Les cantines sont trop petites, le temps dédiés à « la pause méridienne » est trop court, les plannings de roulement des personnels de cantine sont mal étudiés : résultats au lycée de Pouembout, au Lapérouse, à Jules Garnier, au Grand Nouméa c'est le lot quotidien des élèves de sauter le repas de midi, qu'ils soient boursiers ou non ! Tant que ce problème ne sera pas réglé, il ne faudra plus parler d'équité ou d'égalité !

Vous avez inscrit votre enfant en lycée cette année ? On vous a demandé de payer une « location pour les livres ». C'est 25 000 francs au Lapérouse, 22 000 francs au Grand Nouméa, C'est un peu moins cher au lycée de Pouembout et au lycée des Iles et c'est gratuit au lycée du Mont Dore... Cherchez l'erreur ! Partout on nous dit que l'école est gratuite ! Tant que cette question des frais de scolarité et des locations de livres ne sera pas résolue, il

ne faudra plus affirmer « donner à tous les mêmes chances de réussite » !

Où en est-on de la prise en compte des langues et de la culture kanak ?

C'est le grand flou ! le saupoudrage est la règle : de ci, de là on trouve quelques enseignants courageux qui essaient de faire vivre leur matière, dans un océan de programmes inadaptés. La brousse et les Iles parviennent à placer quelques heures de langues kanak, mais l'ensemble est totalement décousu et ne permet pas d'affirmer que l'école est « adaptée aux réalités du pays » ! Rappelons que depuis l'année dernière, les élèves de 6° et de 5° ont une demi-heure par semaine d'enseignement des fondamentaux de la culture kanak... Face au rouleau compresseur des cours et des programmes franco-français, on va aller loin, avec ça ! Tant que la culture et les kanak ne seront pas reconnues à leur juste place, il ne faudra pas parler d'une « école adaptée aux réalités du pays » !

Alors que faire ?

Si vous êtes enseignant, gardez le moral et restez fidèle à vos idéaux pédagogiques, restez ouverts à la discussion et rapprochez-vous des élèves et des parents.

Si vous êtes parents, regroupez-vous en APE, en GPE et lutez pour que vos droits et ceux de vos enfants soient reconnus et respectés ! adhérez à l'UGPE soyez moteurs au sein de vos établissements.

Si vous êtes un élève, travaillez, travaillez, travaillez ! Et gardez toujours un esprit critique sur cet enseignement !

Si vous êtes un élu : faites tout ce qui est en votre pouvoir pour changer la politique éducative du pays et rediscuter des contours du transfert des compétences qui laissent trop de marges de manœuvre au vice-Recteur et à la France (toujours compétente, quoi qu'en disent certains, sur les programmes, les diplômes, la formation des enseignants et l'inspection).

Pour chacun, restez mobilisés, on peut tous intervenir à notre niveau pour aider un jeune, un étudiant à passer un « mauvais cap », on peut tous interpellier les décideurs (transporteurs, chefs d'établissement, enseignants, etc, pour

leur montrer les aberrations qui existent au sein de notre système éducatif et réfléchir ensemble aux solutions pour les corriger.

ET ENFIN, SI VOUS N'ÊTES PAS INDÉPENDANTISTE, DEVENEZ-LE ! Car l'école est verrouillée par la France, et sans indépendance, on ne pourra jamais motiver suffisamment nos enfants à l'école, on laissera toujours sur le bord de route des jeunes qu'on appellera ensuite délinquants !!



Les résultats aux examens s'améliorent...

C'est vrai et c'est tant mieux ! Il aura fallu se battre plus de 20 ans pour obtenir la correction locale du baccalauréat et gagner 3 à 4 semaines de cours supplémentaires en seconde, première et terminale. Souvenez-vous, il y a quelques années on fermait les lycées fin octobre pour passer les épreuves écrites du bac !

Pourtant, nos enfants sont toujours confrontés à des sujets totalement aberrants, préparés à 22 000 kilomètres, totalement inadaptés, désincarnés ! Un véritable scandale pédagogique, didactique qui se reproduit d'année en année, dans l'indifférence des corps d'inspection, du Ministère et des enseignants : voici un exemple avec les sujets d'histoire Géographie 2017 pour les CAP, BEP et Bac pro de Nouvelle-Calédonie.

Exemple : sujet bac Professionnel 2017

Placez les cinq métropoles suivantes sur le fond de carte ci-dessous.

Paris - Lyon - Marseille - Bordeaux - Lille - Toulouse



Délinquance vs Magouilles

Cette année 2018 commence par une explosion de la « délinquance des jeunes » : vols de véhicules, attaques des stations-service et de petits commerces, agressions diverses... des faits très graves qui ont provoqué une vague de réactions nombreuses et variées des responsables et détenteurs de l'autorité du pays.

Haut-Commissaire, Députés, Élus de tous bords, BP FLNKS, Présidents de partis politiques, coutumiers et autres personnalités interviennent pour chacun commenter et tenter d'expliquer le phénomène que tous condamnent fermement.

- Qu'est-ce qui incite cette catégorie de jeunes notamment ces jeunes kanaks à adopter ces comportements considérés comme anti-sociaux, à transgresser les interdits ?

- Comment traiter, lutter contre ce phénomène ?

Mais qu'est-ce qui pousse des jeune à transgresser les règles malgré l'éducation reçue de son environnement proche ?

L'exemplarité... « La société calédonienne » celle dans laquelle nous vivons ici regorge d'exemples de comportements condamnables restés impunis chez les « cols blancs »

L'exclusion liée au choc des cultures à l'origine des mutations dans notre société est une des causes de la délinquance et de la violence chez nos jeunes, mais aussi de l'inquiétude grandissante que suscite la participation à la délinquance de catégories spécifiques de jeunes, comme les filles, les jeunes adolescents kanak en majorité mais pas exclusivement. Ils sont en perte de repères. Leur environnement proche, leur milieu se trouvent bouleversés, bousculés par les éléments de la modernisation, de la société de consommation.

La situation économique particulièrement difficile dans laquelle se trouvent ces jeunes est une seconde cause : en effet, ils se retrouvent sans diplôme, sans travail, donc en difficultés. Ils se sentent marginalisés par notre société : conflits avec les parents, immigration, niveau scolaire, échec social, physique (mise à l'écart), parents trop présents ou pas assez... les causes sont propres à chaque individu...

L'oisiveté issue du chômage parce que le flux migratoire limite l'accès à l'emploi de cette population.

Quant aux conséquences, elles sont toutes aussi multiples, déjà les conséquences pour qui ?

Pour ces jeunes : Impression de rejet, incompréhension, rage... ou inversement, culpa-



bilité, remise en question, décision, changement, ou pire, enfoncement et récidence.

Pour la famille : malheur, sentiment d'échec, incompréhension...

Pour la société : Stéréotypes, incompréhension, tristesse, rage, haine.

Le rééquilibrage dispositif de l'accord de Nouméa a-t-il été envisagé entre les générations ou s'est-il arrêté à préserver les nantis de ce pays en y ajoutant quelques autres ; on peut comprendre ainsi que la répression, le plus de police soit la solution venant des détenteurs du pouvoir calédonien et leur volonté de France se dédouanant de toute responsabilité de cette jeunesse qui « tare » notre destin commun.

Qui sont alors les responsables de ce phénomène car nous, adultes cherchons constamment des responsables pour peut-être justifier notre incompétence et notre impuissance ?

La délinquance juvénile est un phénomène social en constante expansion dans une société où l'autorité des familles est en déclin. Aucun parent n'éduque son enfant pour qu'il obtienne le diplôme du meilleur délinquant. Tous les facteurs d'échec cités ci-dessus sont responsables ainsi que le besoin et le désir croissant d'avoir de l'argent amené par le matérialisme de l'époque actuelle. Les loisirs, beaucoup plus nombreux qu'autrefois, qu'on ne sait pas occuper ; on se livre à l'oisiveté, à l'imitation des vedettes des faits divers au lieu de se cultiver et de pratiquer le sport. La multiplication du nombre des délinquants crée un climat d'insécurité dans le pays. Plus encore, ces délinquants contribuent à la propagation du sentiment de racisme, de haine, de rejet...

L'État français compétent en matière de sécurité, de protection des biens et des personnes a-t-il intérêt



à laisser faire en cette année de référendum et dis-créditer la cause indépendantiste en stigmatisant les jeunes kanak majoritairement en cause dans ce phénomène ?

« Il vaut mieux prévenir que guérir ».

La répression et la condamnation sont utiles et même nécessaires à certains délinquants, mais on ne peut se satisfaire de ces seules actions, car c'est déjà trop tard ? **Le président du Sénat coutumier propose d'être à l'écoute de tous nos jeunes ceux-là en particulier et d'engager une action collective.** Ce besoin d'écoute et de prise en compte est constant dans les rencontres que nous avons avec nos jeunes. Il incombe à chaque éducateur, parent, enseignant ou autre, de faire en sorte que chacun parvienne à l'épanouissement, puisse développer au maximum les traits de l'Homme en devenir : il faut prendre le mal à sa source.

Un autre facteur favorisant la délinquance juvénile est la **déperdition scolaire.**

Malgré les mesures mises en place par les politiques publiques, la délinquance juvénile explose et le degré de violence est en augmentation. Un plan quinquennal pour lutter contre la délinquance en réaction au phénomène prouve une fois de plus les limites de nos représentants politiques ; certains disent que ce problème n'est pas nouveau mais on tarde à réagir.

Environ 50 milliards pour financer l'école calédonienne qui est aussi responsable, puisque ces jeunes sortent du parcours obligatoire de 5 à 16 ans.

Les jeunes posent problème pas l'école ? Le projet éducatif calédonien vient d'être adopté ; tous ces jeunes sont passés par notre école, là aussi rien n'a été fait pour stopper le jeune sur la voie de l'exclusion et de la violence, on se contente de se féliciter des bons résultats en progrès...

Le droit des parents à éduquer leur enfant même s'ils peuvent avoir recours à d'autres collaborateurs, les parents sont toujours les principaux responsables de l'éducation de leurs enfants.

Ces mesures suffisent-elles à lutter contre ? Ne faut-il pas redonner une place effective, dans le mode éducatif à la maison et à l'école, aux dogmes et valeurs culturelles : quelle est la place de la structure coutumière, de la sanction coutumière ? Redonner place à la notion d'Homme et d'Humain selon nos cultures ? Éduquer nos enfants à trouver un équilibre entre les valeurs de la société de consommation et la société traditionnelle pour gérer les diverses frustrations qu'elles génèrent ?



LE RASSEMBLEMENT INDÉPENDANTISTE ET NATIONALISTE : RIN

Le RIN fait le bilan politique de l'Accord de Nouméa

Le bilan a été réalisé sur 2 week-end : les samedis 3 et 17 mars 2018. Les camarades présents ont d'abord rappelés les conclusions du XVI Comité des Signataires du 2 novembre 2017 : extrait des décisions prises pour le bilan de l'Accord de Nouméa.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE NOUMÉA**Transferts de l'article 27**

Concernant les transferts de compétences prévus à l'article 27 de la loi organique, les partenaires prennent acte des conclusions de l'avis rendu par le Conseil d'État en juillet 2016, avis qui avait été sollicité conformément aux engagements du XIVe comité des signataires. En l'absence de consensus, ils relèvent qu'un travail doit être poursuivi localement pour traiter les questions juridiques complexes sur les modalités de ces transferts éventuels ainsi que de l'exercice des compétences transférées. À cette fin, ils s'accordent sur la création d'un groupe de travail spécifique, piloté par le haut-commissaire. Ce groupe de travail sera composé des groupes constitués au Congrès et du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que, s'agissant du volet « règles relatives aux collectivités », des deux associations de maires de Nouvelle-Calédonie. Les Parlementaires et les signataires historiques de l'accord de Nouméa pourront y participer, à leur convenance. En tant que de besoin, des experts désignés par les administrations centrales pourront intervenir dans les travaux du groupe, sur sollicitation du haut-commissaire.

Les partenaires valident la proposition de calendrier et de thèmes de travail présentés en séance, qui prévoit six séances entre le 15 novembre et le 20 décembre 2017. Ces travaux se poursuivront en 2018, et ont vocation à être présentés, au mois de février, au groupe plénier réuni en octobre dernier pour préparer le présent comité des signataires.

Transfert de l'ADRAF

Le bilan des travaux du groupe de travail ADRAF réuni localement en 2016 a été présenté par le Haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, M. Thierry LATASTE. Il a été rappelé que conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi organique, l'ADRAF est transférable à la Nouvelle-Calédonie par un décret pris sur proposition du Congrès. Les

partenaires constatent que les orientations sur les missions futures de l'ADRAF et les modalités, notamment financières, de son transfert ne sont pas abouties. Ils ont décidé en conséquence de confier à un groupe de travail le soin de finaliser un document d'orientation politique.

Bilan de l'accord de Nouméa

Le haut-commissaire, M. Thierry LATASTE, a rendu compte des réunions préparatoires qui se sont tenues à Nouméa au mois d'octobre, sur la base du premier bilan présenté au comité des signataires du 6 décembre 2012. Les partenaires se sont accordés sur l'intérêt de procéder à une actualisation de ce bilan, en s'appuyant sur les conclusions des travaux réalisés en 2012 sur ce thème par un cabinet indépendant. Ils soulignent la nécessité que le nouveau bilan permette une analyse de la mise en œuvre précise des dispositions de l'Accord et comme en 2012 les aspects relatifs au processus d'émancipation. À ce titre, ils concluent qu'une actualisation du rapport réalisé en 2012 doit constituer la trame du cahier des charges du nouveau bilan. Le haut-commissaire animera un groupe de travail chargé d'élaborer un cahier des charges afin de lancer rapidement un appel d'offre.

Résumé des synthèses sur le Bilan Politique de l'Accord de Nouméa

20 ans après la signature de l'ADN, à quelques mois de la consultation référendaire prévu le 4 novembre 2018 et à quelques jours du comité des signataires du 27 mars 2018, il est important pour le RIN d'apporter son appréciation politique.

C'est ainsi que le RIN a bâti son analyse à partir de 4 grands thèmes :

- Le processus institutionnel et ses fondamentaux
- Le modèle économique et les objectifs d'émancipation
- Les enjeux de la démographie et les impacts sur les corps électoraux
- Et, le bilan social.

Le RIN constate qu'en fonction des objectifs politiques convenus lors de la signature de l'ADN, le chemin demeure inachevé dans la mise en œuvre : transfert de compétence de l'article 27 (Enseignement supérieur, audiovisuel, contrôle de légalité des provinces et des communes), ADRAF, formation de cadres et autres...

D'une manière générale, la Nouvelle-Calédonie se dote de moyens, se construit et se responsabilise de plus en plus vis-à-vis de la puissance de tutelle (affichage).

S'agissant des objectifs fondamentaux, les dispositions formelles ont été en grande partie réalisées du fait, il faut le reconnaître, de leur caractère juridique obligatoire (transfert de compétences obligatoire, rééquilibrage spatial...).

Par contre, des dispositifs n'ont pas pu être mis en œuvre en raison des oppositions systématiques d'un des partenaires historiques de l'ADN, à savoir la droite coloniale, et des interprétations juridiques bien souvent contradictoires, laissant ainsi des marges de manœuvre à l'État français pour renforcer sa tutelle.

Pour autant, les représentants du mouvement indépendantiste, par manque de cohérence et de suivi n'ont pas su défendre les intérêts du peuple kanak dans l'esprit et la lettre de l'Accord de Nouméa.

Par ailleurs, de cette responsabilité importante acquise (compétences transférées aux institutions locales), la droite coloniale avec la complicité de l'état, par le biais des politiques publiques, n'a pas été à la hauteur des enjeux concernant les kanak. Ainsi, l'objectif de rééquilibrage, notamment vis-à-vis du peuple kanak, dans multiples domaines (emploi public et privé, formation...) n'est pas atteint. Sur le plan du développement économique, la Nouvelle-Calédonie s'est contentée de poursuivre et perpétuer un modèle économique colonial basé sur la dépendance vis-à-vis de la France qui a renforcé les inégalités sociales les plus criantes pour l'ensemble des citoyens calédoniens.

Sur le plan de l'identité kanak, le peu de mesures prises n'a manifestement pas permis une meilleure reconnaissance, pourtant indispensable puisque préalable à la construction de KANAKY.

La forte immigration voulue par l'État français, a rendu minoritaire le peuple kanak et les diverses modifications de la loi organique n'ont fait qu'aggraver cette situation. Ainsi, les corps électoraux pour les élections provinciales et référendaires rendent les scrutins non sincères.

En conclusion, au vu de son analyse, le RIN affirme que le bilan politique de l'Accord de Nouméa est un échec.



Parlons milliards !!

Pendant les évènements, les leaders de la droite balançaient plein d'arguments à la c... contre l'indépendance, genre : Le FLNKS, ce serait une poignée de terroristes qui terrorise aussi les Kanak...

... et puis ils ont vu qu'on remportait les élections sans arrêt à 80 % en milieu Kanak, oups !

Le FLNKS serait raciste et on voudrait les foutre à la mer...

... ils ont vu qu'on a signé l'accord de Nouméa, à près de 90 %, nous, pour un « Destin commun »

Le FLNKS serait incapable de gouverner ce pays...

... ils voient qu'on gère mieux qu'eux les provinces : qui a créé une usine contrôlée à 51 %, que eux disaient impossible ? Qui a gardé un « matelas financier » qu'ils ont critiqué sans cesse et qu'ils envient maintenant ? Etc. Alors maintenant, ils essaient l'argument ultime, la peur qu'en arrêtant de mendier, on n'ait plus de sous. Là encore, c'est n'importe quoi : on va redresser pas mal de choses, car eux, ils gèrent pour eux, et nous c'est pour le pays !!

Quelques Exemples :

UN PARADIS FISCAL

La NC est classée « Paradis Fiscal » par Oxfam pour deux critères sur trois :

- a) manque de transparence fiscale.
- b) non mise en œuvre des mesures « anti BESP » de l'UE, c'est à dire de lutte contre « l'érosion de la base d'impôts et les transferts de bénéfices ».

En résumé, certains cachent des choses au fisc et les autres (ou les mêmes) regardent ailleurs, donc il y a des milliards de fuites, par le gratin politico-économique local, pas vraiment indépendantiste.

CONCLUSION : VIVEMENT L'INDÉPENDANCE !



Photo Karl Freepik

UN GROS CADEAU AUX « FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER »

100 000 Calédoniens cotisent pour leur retraite à la caisse dite des « Français de l'étranger » (!!) via la CRE, pour un total annuel de 28 milliards. Or, seuls 8 milliards par an reviennent ici pour nos retraités ! Et cela depuis 22 ans, sans doute parce que ceux qui savaient trouvaient ça normal, car ça va dans des caisses françaises ! Soit un total de 440 milliards environ !

C'est l'équivalent de 3 ans des « aides » de la France ... qui re-tourne à la France.

CONCLUSION : VIVEMENT L'INDÉPENDANCE !

UN EXCÉDENT DE VOITURES BRÛLÉES

A qui la faute du nombre de voitures volées-brûlées ? Aux délinquants, c'est sur. Mais : a) Les voitures de la plupart des constructeurs sont munies d'un anti-démarrage électronique, depuis 20 ans. Ici, elles arrivent sans (4x4, diesels) : est-ce à dire que nos importateurs disent aux fabricants de les enlever ?! Qui y gagne ? 'Ils' vendent plus de voitures, si elles brûlent plus. Et les gens ont peur et demandent plus de gendarmes ... Français. Coup double.

b) Les assureurs augmentent juste leurs prix, alors c'est qui qui paye ? Ceux qui n'ont pas une voiture de fonction.

Ça fait 400 voitures, si c'est bien le double de la France, soit quelques 600 millions.

CONCLUSION : VIVEMENT L'INDÉPENDANCE !

DES INJUSTICES ET INÉGALITÉS QUI COÛTENT CHER ... AU PEUPLE

a) leurs marges sont énormes, les ménages pauvres n'y arrivent plus (cf rapport du SOENC).

b) les loyers sont énormes, les bénéfices des propriétaires aussi.

c) le SMIG est plus faible qu'en France, et les salaires maximum plus hauts (inégalités doublées ici).

d) le chômage des jeunes n'est pas assez combattu ; l'emploi local, ils ne le surveillent pas bien, parce qu'ils sont contents que des gens viennent nombreux de l'extérieur.

e) ils diminuent les subventions aux loisirs et mendient de nouveaux gendarmes à la France : ils n'ont rien compris... ou c'est volontaire !

CONCLUSION : VIVEMENT L'INDÉPENDANCE !



COURRIER DES LECTEURS

Ma perception du référendum

Je m'appelle Enerick BADOUX, je suis actuellement en Métropole, poursuivant ma 4^e année en école d'ingénieur. J'ai grandi à La Conception avec des amis de toutes origines. Je suis presque nostalgique de cette enfance où les groupes politiques et ethniques ne nous concernaient pas. Partir en Métropole m'a permis de prendre du recul, m'imposant une vue objective aux problèmes de mon pays et m'a révélé que finalement, je ne savais

rien. Le référendum, les évènements, tout est tabou. L'empreinte du temps n'a pas effacé l'empreinte laissée par le sang, et la haine héritée du passé est encore plus grande pour ceux qui ont vécu ce passage douloureux de la Nouvelle-Calédonie, sans que l'on puisse expliquer pourquoi.

Le problème c'est qu'on nous demande de choisir sur des critères antérieurs, alors que le vrai combat se trouve vers l'avenir. Aucun plan post-référendum

n'est clairement établi et diffusé à l'ensemble de la population. C'est anormal qu'un choix de cette envergure soit passé sous silence.

Les casses, les vols, les agressions, la voix de ceux qui entrevoient le feu et l'affrontement dans le destin de mon île résonnent jusqu'en métropole, et éteignent la voix de ceux qui n'espèrent que la paix et la prospérité du territoire.

Je ne prétends pas tout connaître,

chaque personne, chaque famille a ses propres histoires. Mais malgré les rancœurs, personne n'a envie de vivre ou de revivre les évènements, comme certains le laissent entendre.

Alors j'appelle les dirigeants de ce pays, tous partis confondus ; Écoutez, discutez, accompagnez le peuple dans leurs choix. Regardez les choses telles qu'elles sont : le pays a besoin de vous, et vous n'êtes pas là pour l'aider.

La monnaie, un pouvoir libérateur !

Dans ma poche, j'ai un porte-monnaie et qu'y a-t-il dedans? Des pièces et des billets bien sûr, on dit aussi du liquide, du cash, ou plus techniquement de la monnaie fiduciaire.

Mais d'où vient-elle? Par exemple, les pièces, qui contiennent un peu du nickel de nos montagnes, sont frappées dans une usine de fabrication à Pessac. Cette monnaie sert à tous les habitants pour le commerce et les échanges. C'est un instrument de paiement, avec parfois un cours légal, une valeur fixée par la loi. Mais la plupart du temps, j'utilise, pour payer, un chèque, une carte ou un transfert électronique. Dans ce cas l'argent est « virtuel », c'est la monnaie dite scripturale. Elle constitue la plus grande partie de la masse monétaire. Par exemple, lorsque je veux une maison, je fais un emprunt à la banque. Celle-ci ajoute sur mon compte 20 millions CFP, même si elle n'en possède que 5 % ! Ce faisant, elle crée 20 millions de CFP mais aucune richesse réelle. Lorsque j'ai fini de construire la maison, les maçons et moi avons créé de la richesse par le travail. La banque, elle, détruit la monnaie qui avait été créée au fur à mesure de mes remboursements, empochant au passage les intérêts... Par cet exemple, on voit comment la création monétaire est un puissant moyen de contrôle de l'activité économique d'un pays et, par voie de conséquence, de l'emploi ! Faciliter l'accès au crédit et augmenter la masse monétaire ont pour effet de réduire le chômage et de relancer l'économie. Ce principe a été développé par l'économiste Keynes et mis en application dans de nombreux pays, on parle même de relance Keynésienne.

Quelle est la valeur d'une monnaie?

Il semble si facile d'abuser de cette création monétaire. Celle-ci peut entraîner de l'inflation, car disposant de plus d'argent pour acheter les mêmes biens, on peut les payer plus cher. On dit qu'il y a un déficit relatif de denrées. Tant que cette inflation est suivie par les salaires, un même service fourni garde sa « valeur » et le travailleur conserve son pouvoir d'achat. En France, cette indexation des salaires était en vigueur de 1952 jusqu'à 1982, lorsque M. Mitterrand a mis en place un plan de rigueur donnant à sa politique un virage à droite. En effet, l'inflation pénalise le capital donc les possédants. Si le capital rapporte moins que l'inflation, l'argent qui est mis de côté va perdre de sa valeur. Qui est donc bénéficiaire des politiques d'austérité? Lorsque la monnaie est rare, elle prend



plus de valeur par rapport aux biens et services, tout le monde en manque et les rares personnes qui en possèdent, eux, sont contents. Ils peuvent en plus négocier tous les salaires à la baisse vu le nombre de chômeurs qui augmente. Le spécialiste de la finance internationale Mayer Amschel Rothschild déclarait: « Donnez-moi le droit d'émettre et de contrôler l'argent d'une Nation, et alors, peu m'importe qui fait ses lois ». Il avait bien compris ce pouvoir incroyable qu'est celui de créer la monnaie.

La crise financière

En 2016, M. Vals, et l'État français font crédit à Vale, Eramet et Glencore de plus d'un milliard d'Euros, il ne fait qu'injecter de la monnaie dans la sphère spéculative et financière. Il n'y aura aucune retombée pour les habitants du Pays. En effet, les états mènent des politiques d'austérité ce qui signifie: peu de monnaie pour les gens, mais une grande partie dans la spéculation. C'est ainsi que le nombre de milliardaires augmente. Le problème, est que la masse monétaire mondiale (quelques 20 000 milliards de dollars) augmente plus que les valeurs réelles créées, et donc, si rien ne change à un moment donné, il y aura une crise financière, comme en 1929 ou en 2008. La monnaie n'a pas de valeur en soi, il vaudrait mieux alors avoir un jardin ou une monnaie locale pour échanger avec les voisins... On voit de plus en plus, à travers le monde, des monnaies locales se créer, cela n'est pas anodin.

La richesse gaspillée

La richesse immense du pays réside dans sa biodiversité, sa diversité culturelle... Les importantes ressources minérales ont déjà été largement entamées et ne sont malheureusement pas renouvelables.

Mais la forme de « développement » choisi, genre économie de comptoir coloniale, principalement tournée vers l'exportation s'est plus apparentée à du pillage qu'à une production locale.

Le bois a été pillé, les bêtes-de-mer, les trocas, le nickel, le cobalt, les terres rares... En échange de quoi? Un peu de papier et de pièces pour la survie des gens ordinaires et des fortunes énormes pour quelques autres. La culture kanak a été complètement déstabilisée, laminée, pour transformer ses tenants en braves travailleurs-consommateurs. Le pays, inféodé à ceux qui sont aux manettes économiques, a été largement sous-exploité pour répondre aux besoins locaux et tout autant sur-exploité au profit de multinationales ou de grosses fortunes locales. Dstructions irrémédiables de vastes pans de nature, pollution des terres agricoles, des rivières et du lagon, appauvrissement culturel, climat social délétère... des résultats logiques quand on préfère couper le cou de la poule aux œufs d'or pour des profits rapides et mal répartis, plutôt que de mettre en œuvre une politique de partage équitable inspirée par une vision à long terme. Pour sortir de cette ornière, de ce cercle vicieux, il y a une quantité infinie de services à mettre en place et de travail à faire.

La richesse retrouvée

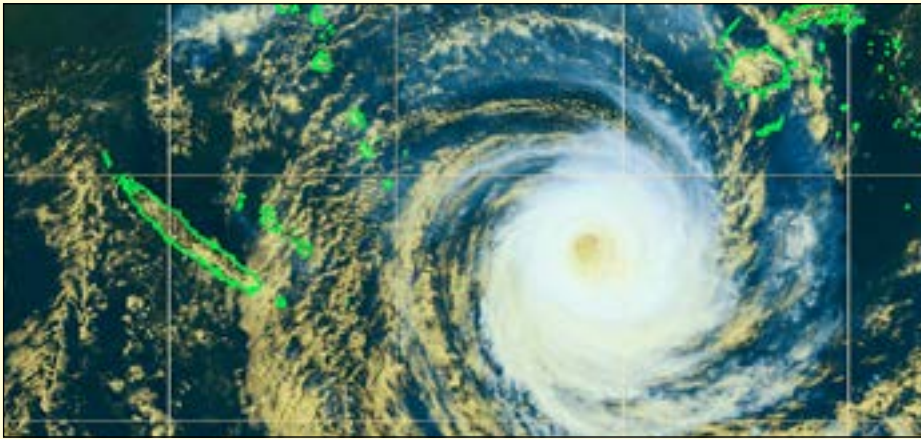
Imaginons l'avenir, un futur dans lequel nous maîtriserions notre propre monnaie! Le réactionnaire, a bien compris que cette monnaie, remplaçant l'outil d'un capitalisme basé sur le profit de quelques-uns, permettrait une vie meilleure pour tous, la capacité de financement d'un développement alternatif éco-humaniste et une répartition des richesses plus juste et plus équitable.

En plus, la fortune n'est pas si loin: par exemple, le venin des cônes textiles vaut 800 fois le prix de l'or, alors que ces coquillages morts sont vendus quelques centaines de CFP aux touristes; le miel d'ici se vend en Asie à 30 000 CFP/kg; certaines variétés de bêtes-de-mer qui sont achetées autour de 7 000 CFP/kg aux producteurs locaux sont négociées à plus de 150 000 CFP sur les marchés asiatiques... autant de produits échangeables sur le marché mondial contre les choses qui ne pourront être réalisées localement.

En tout cas, nous devons garder à l'esprit, quelle que soit la monnaie, que si l'argent ne fait pas le bonheur, il peut y contribuer ou le détruire... suivant l'utilisation que nous en faisons.

Pour en savoir plus: www.atferres.org

Hola kanaky !



En cette période de météo exécrable, revisitons un peu nos idées reçues sur « les changements (et non pas le réchauffement) climatiques ». Ces changements sont observés en tous lieux, ici aussi, et ils se traduisent notamment par un fort dérèglement des quantités et de la répartition des précipitations (1) : en décembre, nous étions encore touchés par une sécheresse très rude et récurrente. Bien que les moyennes de températures à la surface de la planète fluctuent naturellement sur le temps long, le danger réside dans leur augmentation exponentielle depuis le XIX^e siècle sous l'effet de l'industrialisation de notre monde et avec, l'explosion de la production de gaz à effet de serre comme le méthane ou le CO². La météorologie et le climat, voici aussi deux mots cités et que nous considérons souvent à tort comme synonymes dans notre langage commun. Pourtant, le climat, c'est bien l'ensemble des états ou qualités de l'atmosphère en un point sur le temps long comme les siècles, les millénaires. Tandis que la météorologie est la science, pas toujours exacte d'ailleurs, qui permet d'analyser des données afin de tenter

de prédire localement le temps qu'il fera sur des durées courtes (semaine, jour). Nous venons de vivre un épisode qui a montré toutes les limites quant à annoncer exactement, même sur 48h, où, quand et comment allait frapper le cyclone. Mais considérons tout de même que nous avons été informés par nos services avec une performance prévisionnelle et une gestion des alertes globalement satisfaisantes. La sécurité civile qui est aujourd'hui de la compétence du Pays, a parfaitement rempli sa mission ce qui démontre toute notre capacité à gérer par nous-même ce genre de situation. [CQFD]

« Après la pluie (et le vent), le beau temps »? Sans doute pas pour longtemps! Sous un climat tropical comme le nôtre, en saison humide, les dépressions se succèdent avec le risque que l'une d'elles se renforce et évolue en cyclone à la faveur des températures élevées de la surface des océans. Les scientifiques du monde entier ont tiré la sonnette d'alarme et ce depuis longtemps, on observe partout une intensification et un renforcement de ces événements climatiques violents, la région Pacifique est fortement concernée.

Autre conséquence des perturbations du climat, l'augmentation du niveau marin menace directement le Pays, les effets se font ressentir, l'érosion est visible et surtout, elle s'accélère d'année en année.

En conclusion, s'il existe bien une cause anthropique, c'est-à-dire humaine, à ce que l'on nomme aussi le dérèglement climatique, celui-ci demeure, en dépit de son indéniable réalité, très complexe, à appréhender, surtout quant à mesurer l'ampleur et la nature des conséquences pour nous. Ainsi, afin de promouvoir des solutions depuis notre beau mais menacé archipel, il nous faut nous ainsi intégrer le principe du « penser global » et de « l'agir local ». Citoyens de Kanaky, il est urgent de modifier nos comportements, notre modèle de consommation, de s'impliquer d'avantage et activement dans la préservation de notre environnement, pour que nos enfants puissent hériter d'un Pays qui aura su réagir à temps pour se développer durablement. 🌱



(1) En Alaska, les chutes de neige d'été ont augmenté de 49 % depuis le milieu du XIX^e siècle.

2) Aux Tuvalu, il vient d'être démontré que malgré la montée des eaux, les îles s'agrandissent au lieu de disparaître : c'est justement à cause des grosses tempêtes dont les vagues apportent beaucoup de sédiments, en remblai des côtes sans cesse redessinées.

AVIS AUX LECTEURS

Le Rassemblement des Indépendantistes et Nationalistes (le RIN), depuis son lancement en février 2015 par plusieurs militants conscients des enjeux du référendum de 2018, a voulu créer un espace de parole pour que chacun puisse s'exprimer librement. C'est la raison des 3 séminaires retenus lors du rassemblement du 10 février :

- **Un séminaire sur le bilan politique de l'Accord de Nouméa** qui a eu lieu le 3 mars, prolongé par une 2^e séance

le 17 mars afin de porter la parole des militants auprès des leaders politiques indépendantistes qui se rendront au comité des signataires le 27 mars 2018.

- **Un séminaire sur la décolonisation** qui aura lieu le 7 avril 2018, probablement sur Ouvéa.

- **Et le 3^e séminaire sur l'Unité** qui se tiendra dans une des communes de la Côte Est le 9 juin 2018.

Cette volonté de créer un espace de parole, c'est aussi la raison de l'existence d'une rubrique « courrier des lecteurs » dans notre journal LA VOIX DE KANAKY. Dans ce journal N°6, une grande place est ainsi laissée aux jeunes d'ici et à des étudiants de France qui donnent leur témoignage ou leur point de vue sur cette période pré-référendum.

Nous avons laissé une place à des opinions divergentes ; avec dans

certains cas une « Note de la rédaction » (NDLR) qui peut rétablir des faits.

Il nous arrive également de ne pas passer un courrier, parce que le journal est déjà plein ou bouclé, ou bien que le courrier est hors sujet par rapport à nos buts, ou à caractère diffamatoire, ou pourrait entraîner une plainte en justice.

Merci à tous pour votre contribution et le partage.
L'équipe de rédaction de la voix de kanaky

PROGRAMME
30 ANS DU GFLM
 Groupe du Fer de Lance Mélanésien (GFLM)
 Melanesian Spearhead Group (MSG)
CENTRE CULTUREL TJIBAOU - CASE EMAN
14 MARS 2018 à partir de 8H30 KANAKY - Nouvelle Calédonie
 "Journée de mémoire et d'échanges"

09H00 Cérémonie coutumière
 09H30 Ouverture de la journée - Introduction par le Bureau Politique du FLNKS
 10H00 Témoignage de M. Victor Tutugara, ancien Président du GFLM (2013-2015)
 10H45 Le soutien à Taioï détermination de Kanaky à l'origine de la création du GFLM par M. EFAEARE Petek, Directeur Général adjoint du secrétariat du GFLM
 11H00 L'action du secrétariat du GFLM pour Taioï détermination de la Mélanésie par Iles KILDE, Directeur de Programme Affaires Politiques et Sécurité du secrétariat du GFLM
 11H30 Pause déjeuner
 12H00 Perspectives et enjeux d'une diplomatie économique avec le GFLM par M. Didier Poidyaliwane, Membre du Gouvernement de la NC
 12H45 La coopération politique avec les pays membres du GFLM par Mme Caroline Machoro-Reignan, Vice-présidente du Congrès de la NC
 13H00 Échanges entre les leaders Mélanésiens et la jeunesse sur les enjeux du référendum de novembre 2018 animés par le secrétariat du GFLM et le BP FLNKS
 13H30 Synthèse de la journée
 14H00 Clôture de la journée par le BP du FLNKS

Pour plus de renseignements : [0687 714 22 00](tel:+6877142200) secretariat@msg.org

14 MARS 1988 - 14 MARS 2018

30 ANS DU GFLM
 Groupe du Fer de Lance Mélanésien (GFLM)
 Melanesian Spearhead Group (MSG)
14 MARS 2018 à partir de 8H30
CENTRE CULTUREL TJIBAOU - CASE EMAN
 KANAKY - Nouvelle Calédonie
 "Journée de mémoire et d'échanges"

Pour plus de renseignements : [0687 714 22 00](tel:+6877142200) secretariat@msg.org

Le RIN salue et remercie tous les frères mélanésiens membres du Groupe Fer de Lance Les indépendantistes de ce Pays savant qu'ils peuvent encore compter sur cette organisation pour cette période cruciale qui doit mettre un terme à 165 ans de colonisation.
 Nous reviendrons dans un prochain journal sur les échanges qui ont eu lieu durant cet anniversaire des 30 ans de collaboration avec le GFL

L'équipe de la rédaction

BULLETIN D'ABONNEMENT LA VOIX DE Kanaky

Je vous communique mes coordonnées :

Prénom, NOM.....
 Adresse.....
 Tél.....
 Email.....
 Date..... *Signature*

OUI, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky

- 1an (6 numéros) soit 1000 cfp
- 1 an abonnement de soutien (6 numéros) à partir de 3 000 cfp ou 30 euros
- Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros

A renvoyer accompagné de votre règlement à :

ELAN DES CONQUES
 12 bis, rue Mangin - 98800 NOUMEA - NOUVELLE-CALÉDONIE
 Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46
 IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346
 à l'ordre de « ELAN DES CONQUES »